



# OÙ ?



## L'équipe du

### Dispositif d'appui à la **coordination** DAC 15

intervient sur tout le territoire  
du **CANTAL**

#### **SAINT-FLOUR**

Tous les lundis uniquement sur RDV de 10h à 16h  
Pôle territorial de Santé  
SIS 2 TER Avenue du Dr Mallet 15100 ST FLOUR

#### **MAURIAC**

Tous les mardis uniquement sur RDV de 10h à 16h  
Unité de dialyse CMC TRONQUIERES CH MAURIAC  
Rue Fernand Tallandier 15200 MAURIAC

**Pour prendre RDV sur ces secteurs**

☎ 04 71 48 05 66 ✉ [contact@dac15.fr](mailto:contact@dac15.fr)



## L'équipe à votre service

- Une Directrice
- Un Médecin coordinateur
- Une Psychologue
- Une Animatrice territoriale
- Une Cadre de coordination
- Des Référent(e)s parcours (infirmière, assistante sociale,...)

**Service gratuit**  
Disponible du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

30 Rue Jacques Prévert  
15000 AURILLAC  
tél. 04 71 48 05 66  
[contact@dac15.fr](mailto:contact@dac15.fr)

[www.dac15.fr](http://www.dac15.fr)



DAC15 est une association Loi 1901  
financée par l'ARS.

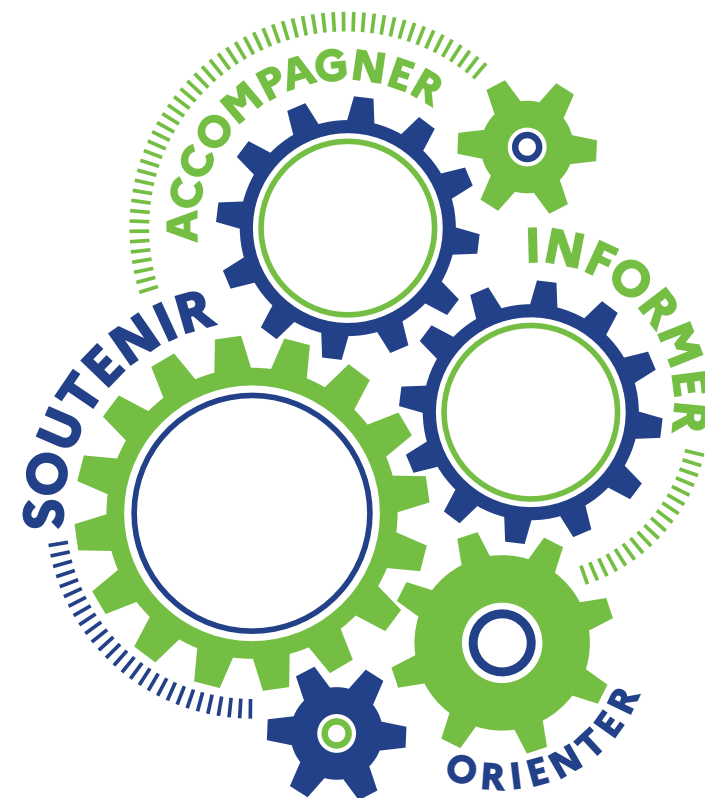


MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Dispositif d'appui à la **coordination** DAC 15



## Pour qui ?

Tous patients au parcours de santé complexe, quels que soient :

- L'âge
- La pathologie
- Le handicap

## Dans quelle situation je sollicite le DAC ?

Des situations complexes

Un isolement

Des problèmes sanitaires

Des difficultés socio-économiques

Une multiplicité des intervenants

## Quelles sont les missions du DAC ?

- **Inform**er et **orient**er
- **Travaill**er et **collabor**er avec l'ensemble des intervenants : sanitaires, medico sociaux, sociaux
- **Effectuer** des visites d'évaluation des besoins en établissement et / ou à domicile
- **Sécuriser** le retour ou le maintien à domicile
- **Faire un suivi** régulier de la prise en charge

Aucun soin n'est réalisé par l'équipe du DAC 15.

Le DAC 15 n'a pas vocation à traiter les situations d'urgence.

# Un parcours sans rupture



Un patient ou son entourage présente un ou des problèmes difficile(s) à gérer au quotidien.



Des professionnels intervenant auprès du patient estiment qu'un appui est nécessaire.

Le médecin traitant est prévenu et accepte notre action en accord avec le patient.



L'équipe du dispositif d'Appui et de Coordination du Cantal recense et évalue l'ensemble des problèmes en cours, rassemble les informations nécessaires et recherche des solutions en lien avec tous les professionnels qui le suivent.



Un membre de l'équipe du DAC 15 rencontre la personne ou son représentant légal pour comprendre sa situation, son environnement et fixer avec elle des objectifs et des priorités.

